



6293 - La préférence entre la mère et l'épouse

question

Qui est prioritaire pour le musulman : la mère ou l'épouse ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Chez le musulman, la priorité revient à la mère, compte tenu de ce qui a été rapporté dans ce hadith selon lequel un homme dit au Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : **Qui parmi les gens mérite mieux mon bon traitement ?**

- **C'est votre mère**
- **Puis qui ?**
- **Votre mère**
- **»Puis qui? »**
- **Votre mère** etc. (rapporté par Boukhari, 5514 et Mouslim, 4621). Cependant, l'épouse est prioritaire en ce qui concerne la dépense. Si l'homme ne peut pas assurer la dépense vitale pour sa mère et son épouse à la fois en raison de sa pauvreté, l'épouse jouit de la priorité.

Le musulman doit donner à chacun son droit et secourir l'opprimé. Si sa mère commettait une injustice à l'égard de son épouse, il doit s'efforcer d'écarter l'injustice de belle manière. Allah le Très Haut le sait mieux.